



## ARRETE DU MAIRE N° PM-2024-583

PORTANT INTERDICTION DE STATIONNER ET DE CIRCULER  
DEMOLITION  
INTERIEUR ESPACE JEAN VILAR

**Monsieur le Maire de la Ville de CLERMONT-L'HERAULT,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2213.1 et suivants ;

**VU** l'arrêté municipal en date du 22 août 2018 portant règlement général du stationnement et de la circulation ;

**VU** le Code de la route ;

**VU** le Code de la voirie routière ;

**VU** l'arrêté municipal du 17 juillet 2020 portant délégation de fonctions à Monsieur Jean-Marie SABATIER, Premier Adjoint au Maire, en matière de réglementation de la circulation et du stationnement sur la voie publique ;

**VU** l'arrêté municipal N°PM-2024-487 en date du 24 Septembre 2024 autorisant les travaux de démolition « Espace Jean Vilar »

**CONSIDERANT** qu'il convient par mesure de sécurité de réglementer le stationnement et la circulation ;

### ARRETE

#### Article 1 :

L'arrêté municipal N°PM-2024-487 en date du 24 septembre 2024 susvisé est abrogé.

#### Article 2 :

Le stationnement sera interdit du mercredi 20 novembre 2024 au vendredi 20 décembre 2024 face au N°13 de la rue croix rouge.

#### Article 3 :

La circulation sera interdite rue croix Rouge, par alternances du mercredi 20 novembre 2024 au vendredi 20 décembre 2024. La circulation sera temporairement interdite le temps des travaux, rue Louis Blanc, dans la partie comprise rue Doyen René Gosse et la rue Croix-Rouge, du mercredi 20 novembre 2024 au vendredi 20 décembre 2024.

#### Article 4 :

**Les travaux sont interdits le mercredi jour de marché.**

#### Article 5 :

L'ensemble de ces mesures sera matérialisé par l'entreprise « JM DEMOLITION DESAMIANTAGE » effectuant les travaux.

#### Article 6 :

Monsieur Le Responsable de la Police Municipale et les Gardiens placés sous ses ordres, Monsieur le Capitaine, Commandant la Communauté de Brigades de Gendarmerie de Clermont-l'Hérault sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont l'Hérault, le 20 novembre 2024.

Le Maire,  
  
Gérard BESSIERE

